Réf. Farde e-Assemblées : 2675558

N° OJ : **5**

Projet d'Arrêté - Conseil du 13/10/2025

Objet : Octroi d'un subside.- Asbl "l'Atelier Marin".- Budget ordinaire 2025.- Modification du bénéficiaire.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2025;

Considérant que asbl l'Atelier Marin demande un subside de 7.200,00 EUR pour "le projet de Pôle Nautique Solidaire - Construction d'une réplique `Canot Royal" de Léopold Ier";

Considérant qu'il y a lieu d'attribuer un subside de 7.200,00 EUR à l'asbl "l'Atelier Marin" (842.618.313) au lieu de l'asbl "Zinneke Brussels" (627.831.708) pour "le projet de Pôle Nautique Solidaire - Construction d'une réplique du 'Canot Royal' de Léopold Ier".

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 7.200,00 EUR est octroyé au profit de asbl l'Atelier Marin.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2025.

Annexes :